



# VILLE DE SAINT MICHEL DE MAURIENNE

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 Mai 2017

Le 22 mai 2017 à 19 Heures 15 minutes, Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, sous la présidence de M. Jean-Michel GALLIOZ, Maire,

M. A. DUFOUR, Maire Délégué de Beaune, Mme I. GROS, Maire Déléguée du Thyl,

Mmes et MM. : G. BOIS, C. ASTIER, J.L. ALBRIEUX, S. BOUILLARD-FREULARD, P. SAYETTAT et I. SAINTIER, Adjoints.

Mmes et MM. : G. ROSSERO, J.P. EXARTIER, J.M. BERNARD, L. DUPONT, C. VIGNOUD, B. REYNAUD, L. BOIS, O. GIGANTE, D. PERRET, D. AYMARD, P. MORARD-CHATAIGNIER, A. SALOMON-MASCIA et G. MANCUSO

A l'exception de : B. DEGLI-ESPOSTI (pouvoir à J.P. EXARTIER)

Absents excusés :

Secrétaires de séance : L. DUPONT

Date de Convocation : 16 mai 2017

C.M. en exercice : 23

Présents : 22

Votants : 23

Conformément à l'article L.2121-18 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se réunir à huis clos compte tenu de l'objet de la délibération et des nombreuses procédures engagées au sujet du Marintan.

Le Conseil Municipal approuve la proposition.

**Approuvé : 19 pour / 2 Contre : D. AYMARD, G. MANCUSO / 2 Abstention : P. MORARD-CHATAIGNIER, A. SALOMON-MASCIA**

### 1) le Marintan – vente aux enchères

La vente aux enchères du fond de commerce « le Marintan », a été décidée par ordonnance du 19 avril 2017. Maître LOISEAU est chargée de cette vente dont la mise à prix est fixée à 20 000€.

Le Conseil Municipal,

- Considérant l'intérêt pour la commune de Saint Michel de Maurienne de mettre fin au dysfonctionnement de la gestion de cet équipement communal,
- Considérant l'obligation de retrouver sur le budget du Marintan et plus largement sur le budget communal, un équilibre financier mis à mal par les impayés de la société JMJJF Loisirs,
- Considérant la nécessité de trouver très rapidement un repreneur professionnel de l'hébergement touristique,

Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire afin de participer à la vente aux enchères publiques.

Dit que la démarche actée par Monsieur le Maire sera présentée pour approbation lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

**Approuvé : 18 pour / 5 Abstention : P. MORARD-CHATAIGNIER, D. PERRET, A. SALOMON MASCIA, D. AYMARD, G. MANCUSO**

### 2) Information diverse

M. Guy BOIS informe le Conseil Municipal qu'une démarche de soutien au Maire sera proposée lors de la prochaine séance, suite à la mise en cause personnelle de celui-ci par affichage dans un commerce mis en liquidation.

Le Maire,

J.M. GALLIOZ